

COMMUNE DE BEAUMONT-EN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2024

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de procurations : 0

Date de convocation : 25 mars 2025

Date d'affichage : 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire.

Présents : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Jean-Jacques DESJARDINS, Mme Gislhaine CLOEZ, Mr Jean-François GRASSART, Mme Marie-Christine BACCOUT, Mr Thomas QUENNESON, Mr Pascal VERHAEGUE.

Absents : Mme Virginie LANTOINE, Mr François-Xavier LORRIAUX.

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VIREMOUNEIX

Délibération N° 2025-03 :

OBJET : Attribution des subventions communales aux associations

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2025 aux associations et autres organismes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer le montant des subventions accordées aux associations et autres organismes comme suit :

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Amicale laïque des Parents d'élèves et Amis de l'Ecole d'Inchy-Beaumont **300 Euros**

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Le cercle des âges **500 Euros**

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Union pongiste d'Inchy Beaumont **700 Euros**

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Les randonneurs d'Inchy Beaumont **400 Euros**

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Les majorettes d'Inchy **100 Euros**

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Association Béthanie **100 Euros**

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Association Réagir

200 €uros

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- La Croix Rouge

250 €uros

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Don du sang

100 €uros

A 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- Les restaurants du Cœur

100 €uros

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2025 au compte 65748.

PRIE Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai de bien vouloir viser les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire :

Après transmission en Sous-Préfecture le : 11 avril 2025

Et publication le : 11 avril 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Fabrice BACCOUT

La secrétaire de séance,

Mme Evelyne VIREMOUNEIX

